

## MOTION DES SECTEURS ECONOMIQUES QUEL EST LE PROJET DE SOCIETE DU CONSEIL TERRITORIAL ?

Saint Pierre, le 27 mai 2014

Les professionnels des différents secteurs économiques de l'archipel manifestent leur inquiétude face à la situation économique actuelle et leurs craintes quant aux orientations politiques décidées par la Collectivité Territoriale.

Ils exposent les points sur lesquels ils attendent fermement des décisions du Conseil Territorial afin de soutenir l'activité économique de l'archipel.

### Conseil Territorial

Faire un état des lieux sincère des capacités financières de la Collectivité et de ses engagements, du coût de la régie des transports et du coût de la SODEPAR.

### Le Commerce se meurt

- Il exige la limitation de la franchise de douane sur la base de **48 heures hors de l'archipel** ;
- Il refuse la mise en place de **SYDONIA WORLD** et demande la **modernisation et la simplification du Code des Douanes** ;
- Il demande la diminution des **taxes à l'importation sur les produits français et de luxe présentant un intérêt pour la clientèle touristique.**

### Le Tourisme s'enfoncé

- Le Schéma de Développement Touristique 2012-2015 est inopérant ;
- Il faut mettre en place une **assistance technique/coaching** au profit du Comité Régional du Tourisme pour la mise en application de la politique touristique ;
- Il faut effectuer une véritable **étude marketing de la destination Saint Pierre et Miquelon.**

### Le Secteur Pêche coule

- Créer une **prime à l'exportation** pour les produits de la mer transformés et valorisés sur l'archipel ;
- Instaurer une aide au fuel équitable pour tous les navires de pêche artisanale et industrielle.

### Le Secteur Bâtiment et Travaux Publics s'effondre

- Réduire le champ d'intervention des régies internes de travaux de la Collectivité ;
- Augmenter l'enveloppe budgétaire destinée à la mise à niveau des infrastructures du territoire ;
- Il nous faut un engagement fort de la Collectivité à soutenir l'activité dans le BTP : concrétiser le réseau de chaleur avant fin 2014.

## Les acteurs économiques

- Dénoncent la construction des ferries qui engagera la totalité des fonds publics ; leur fonctionnement **achèvera le territoire** ;
- Dénoncent le projet de câble numérique dont la pertinence n'a pas été démontrée et dont les coûts de maintenance n'ont pas été estimés ;
- **Demandent un taux d'impôt sur les sociétés de 15%** sur les premiers 38.120 € de bénéfice, de 33 <sup>1/3</sup> % au-delà avec suppression de toute contribution supplémentaire et mise en place d'un report illimité des déficits antérieurs ;
- Exigent de privilégier chaque fois que cela est possible un opérateur privé dans le domaine du transport maritime.

Pour l'UPASC SPM,



pour la CACIMA,

Po  
Baudouin

pour la FEA BTP SPM,



pour le MEDEF SPM

